

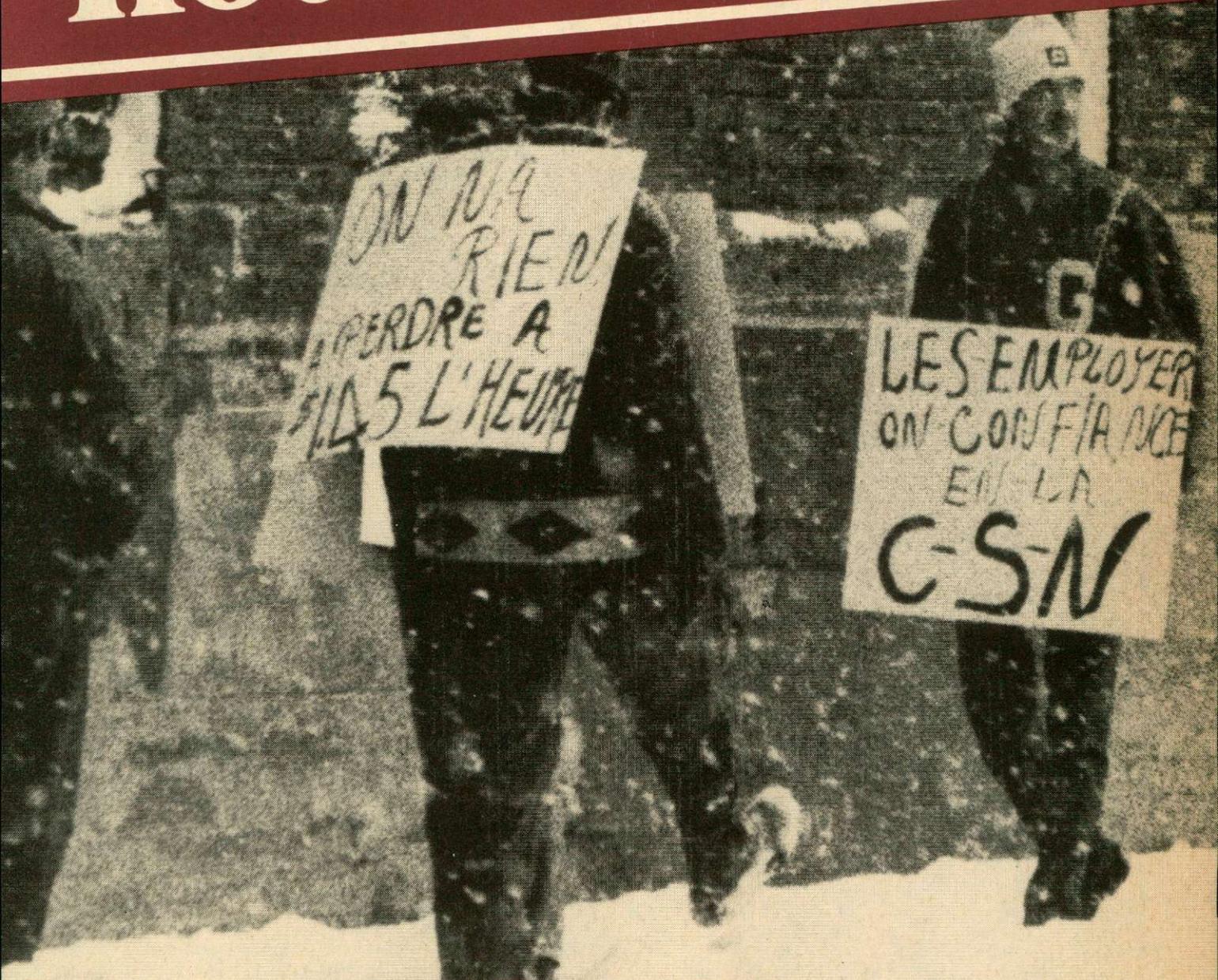


service de l'information (514) 286-2155
1601 de Lorimier, Montréal H2K 4M5

no 133

semaine du 25 septembre
au 1er octobre 1981

nouvelles csn



**60 ans
POUR LES TRAVAILLEURS**



agenda du mouvement

Septembre

- 21-26 Conseil central de Québec congrès régulier
- 23-26 CSN conseil confédéral
- 25-26 Conseil central de Sept-Îles congrès régulier
- 28-1 FAS conseil fédéral
- 29-30 FPSCQ bureau fédéral
- 29-30 FNC réunion de l'exécutif
- 30-1-2 conseil central Thetford congrès

Octobre

- 1-2 FTPF réunion d'équipe
- 2-3-4 CSN 60ième anniversaire, à Montréal
- 5-9 CSN colloque international Alcan
- 6-9 FAS réunion d'équipe, à Montréal
- 8-9 FTPF bureau fédéral
- 17-18 conseil central de la Gaspésie congrès régulier
- 18-21 conseil central de la Lanaudière congrès régulier
- 19-20 FESP réunion d'équipe
- 21-25 conseil central de Montréal congrès régulier
- 23-24 FESP bureau fédéral
- 24-25 conseil central des Laurentides congrès régulier
- 26-31 FTPF congrès régulier
- 27-29 FNC bureau fédéral
- 29-1 FNEQ conseil fédéral
- 30-1 FESP conseil fédéral

À Québec

Un congrès sous le thème "choisir de souder nos forces"



Les débats entourant la lutte contre les coupures de postes dans les secteurs public et parapublic et contre les fermetures d'usines ont dominé les délibérations du congrès du Conseil Central de Québec qui s'est déroulé du 20 au 25 septembre dernier.

Au cours des assises, les 325 délégués présents ont adopté une série de résolutions ayant pour but de lut-

ter efficacement contre ces maux du système.

Il a été décidé de tenir une journée de boycottage régional contre les produits alimentaires de la compagnie Samsom, Diana et Vaillancourt, qui a fermé ses installations il y a maintenant un an et demi. Cette journée s'inscrira dans le cadre de la semaine d'action politique décidée pour l'automne, contre les coupures et les fermetures d'usines.

Les délégués se sont également prononcé en faveur d'une résolution qui invite le conseil central de Québec à promouvoir les relations inter-syndicales si elles correspondent aux orientations de la CSN. Il s'agit de l'application régionale des démarches entreprises par la centrale auprès d'autres organisations depuis le printemps dernier.

du 21 au 25 octobre à Montréal

Le congrès du conseil central

Le Conseil Central de Montréal (CSN) met la dernière main à la préparation de son congrès qui s'ouvrira, mercredi, le 21 octobre prochain à 19 heures au Tritorium du CEGEP du Vieux-Montréal, 255 Ontario, Est.

Sous le thème: *Nos luttes syndicales, un combat social*, le congrès aura 2 jours d'ateliers, les 22 et

23 octobre, dans l'édifice du 1601 Delorimier et 2 jours de plénières, les 24 et 25 octobre, au gymnase du CEGEP du Vieux-Montréal.

Dans le contexte actuel de profonde crise économique, dans lequel l'ensemble des acquis syndicaux et sociaux sont remis en question, comment se ramasser pour non seule-

ment maintenir et consolider nos gains mais repasser à l'offensive et aller en chercher d'autres? Cette question se pose dans tous les secteurs, privés et publics. Et c'est à cette question que le 22ième Congrès du Conseil Central de Montréal (CSN) veut s'attaquer.

Ce 22ième Congrès est un congrès régulier et électif.

Le secrétaire-général de la CSN au Liban

IL FAUT RECONNAÎTRE LES DROITS DES PALESTINIENS

Le secrétaire-général de la CSN, Sylvio Gagnon a participé à Beyrouth à une rencontre inter-syndicale organisée par les travailleurs palestiniens et libanais. Des représentants de 100 pays étaient invités à cette rencontre des 10, 11 et 12 septembre dernier, dont 3 du Québec et 5 du reste du Canada.

Le chef de l'Organisation de la Libération de la Palestine, Yasser Arafat, a prononcé un discours au cours duquel il a défendu le principe du droit à l'autodétermination et le droit fondamental d'exister au sein d'une nation.

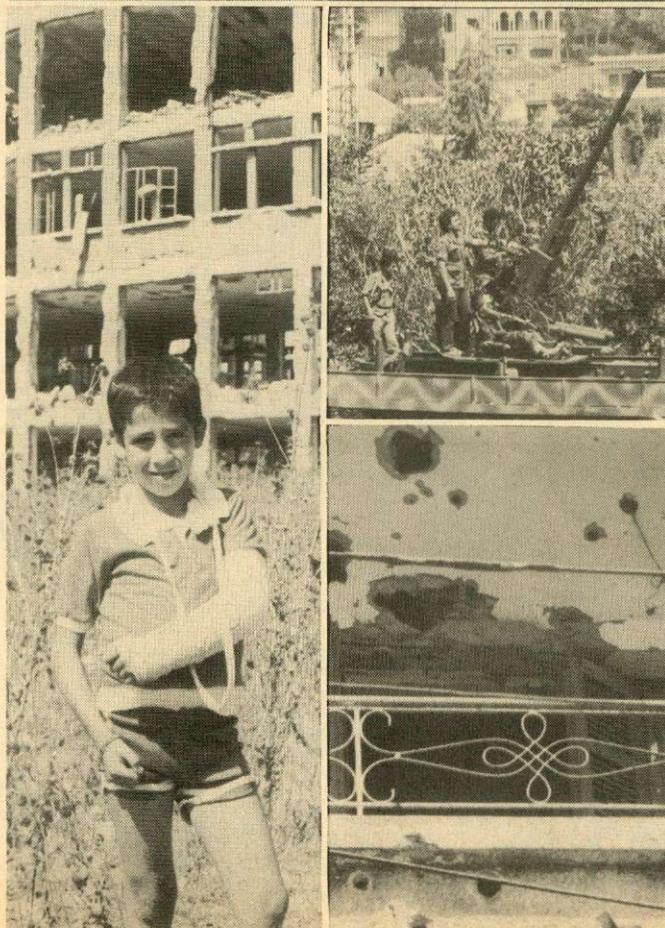
Pour le secrétaire de la CSN, l'instauration d'une paix durable au Moyen Orient passe nécessairement par la reconnaissance de l'OLP. Sylvio Gagnon explique que l'OLP s'est dotée d'une structure démocratique et qu'elle constitue le meilleur véhicule des aspirations palestiniennes. "Il est inadmissible que l'on fasse supporter aux Palestiniens la compensation des



massacres imposés aux juifs lors de la deuxième guerre mondiale".

La ville de Beyrouth, au Liban, est dévastée par les nombreux affrontements qui surviennent quotidiennement entre les factions politiques qui s'y trouvent. Les troupes syriennes, l'armée progressiste libanaise et les Palestiniens y mènent en effet une lutte farouche aux phalangistes pro-israéliens et aux troupes du commandant dissident libanais Assad, retranchées dans le sud du pays.

Après avoir visité deux villes libanaises passablement détruites par les combats, Sylvio Gagnon soutient qu'il faut voir cette réalité pour en ressentir les vrais effets. Tous les Palestiniens avec qui il a conversé, du plus jeune au plus vieux, lui ont parlé de leur espoir de reconquérir un jour les territoires qui leur ont été soutirés en 1948, alors qu'Israël a été reconnu comme territoire abritant la nation Juive.



REPORTAGE

HISTOIRE D'UNE FERMETURE: ST-LOUIS BEDDING



La compagnie St-Louis Bedding existait depuis 70 ans, sa capacité de production était très élevée. Petite entreprise à ses débuts, elle s'est servie de la dernière crise économique (1936) pour s'enrichir après avoir fait deux faillites consécutives.

En 1965, lors de notre affiliation à la CSN, elle comptait 240 employés. Le combat pour maintenir notre accréditation a été un combat de tous les jours. On a utilisé tous les moyens mis à notre disposition pour maintenir des conditions décentes de travail. Dans l'ensemble nous avons assez bien réussi à l'exception de la sous-traitance que nous n'avons pu contrôler. Ce qui a amené la diminution graduelle des effectifs.

En 1981, en pleine crise économique, alors que la Loi des faillites, amendée il y a deux ans, facilite encore plus les faillites pour ce genre de capitaliste, on peut se demander lorsqu'elle ferme ses portes si la compagnie St-Louis Bedding n'utilise pas les mêmes tactiques qu'en 1936. Plus de 35 travailleurs et travailleuses perdent leur emploi.

Nous n'avons pas l'intention de vous exposer toutes les difficultés socio-économiques qu'occasionne une fermeture sauvage mais plutôt de vous mettre en garde contre les tactiques écoeurantes que l'on emploie pour fermer (cela en se servant des lois qui sont sensées nous protéger).



Une fermeture planifiée avec la complicité de la Banque Royale

Voici donc comment la St-Louis Bedding a procédé:

La banque prend le contrôle de l'entreprise afin d'écouler les actifs. Ce genre d'opération, couvert par la Loi des faillites, mais qui n'est pas une faillite comme telle, permet d'ignorer les créanciers et encore plus l'argent dû aux travailleurs(euses) (vacances, préavis, etc.). La machinerie est vendue à un prix ridicule (on peut soupçonner que ce n'est qu'un transfert, afin d'être en mesure de produire ailleurs).

Face à cela, le seul recours du Syndicat: faire des griefs (ce qui est plus ou moins efficace).

Les travailleurs(euses) sont démunis(es) dans ce système politique où la propriété privée fait force de loi. Les centrales syndicales ne savent pas comment combattre de telles fermetures. On cherche des moyens pour protéger les travailleurs qui subissent ces fermetures de plus en plus nombreuses, comme d'introduire une clause de



fermeture dans la convention. Peu nombreux sont les syndicats qui ont une telle clause.

On peut se poser des questions sur la propriété privée lorsqu'il s'agit d'industries ou de manufactures. Est-ce normal que des individus qui par leur travail ont fait fonctionner une entreprise durant 30-40 ans n'aient aucun droit

(préavis de fermeture, voir les livres de la compagnie, etc.)? Ils se retrouvent devant un avenir incertain sans compensation monétaire, aucun plan de retraite, souvent même sans qu'on leur ait payé leur dû: vacances, salaires, etc.

Une lutte syndicale pourrait probablement nous obtenir nos dus monétaires, mais ne réglerait pas ce laisser-aller du système; que le Gouvernement soit bleu, rouge ou multicolore, nos problèmes ne les intéressent pas plus qu'il ne faut.

Et que penser alors de la compagnie Sealy, qui a fermé ses portes il y a un an pour aller opérer à Toronto et qui avait la même production que St-Louis Bedding et qui veut maintenant revenir opérer au Québec, dans les mêmes locaux et avec le même gérant que St-Louis Bedding.

Tout ça prévu pour novembre 1981. Nous, on ne peut qu'être étonné que nos gouvernements laissent ainsi agir ces compagnies sans plus de problèmes et sans contrainte.

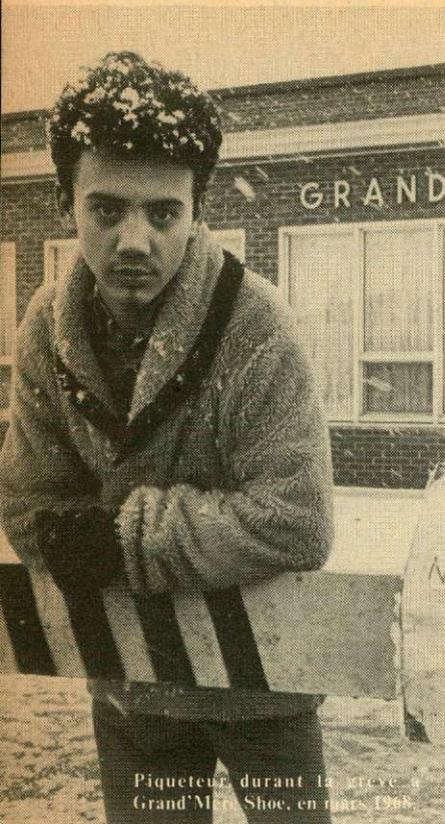
Nous nous posons des questions, à savoir quels jeux jouent ces compagnies qui se servent des ouvriers comme des cobayes et que fait le Gouvernement dans des cas semblables? Ces compagnies partent sans donner de raisons sociales et économiques et ils reviennent au bout d'un an créer de nouveaux emplois et obtenir des subventions.

Mais qu'arrive-t-il de ces anciens employés qui ont donné une partie de leur vie à ces compagnies?

Une chose est certaine, seule la lutte pourra vaincre leur mépris.

**Comité de lutte du
Syndicat des employés de
St-Louis
Bedding (CSN)**



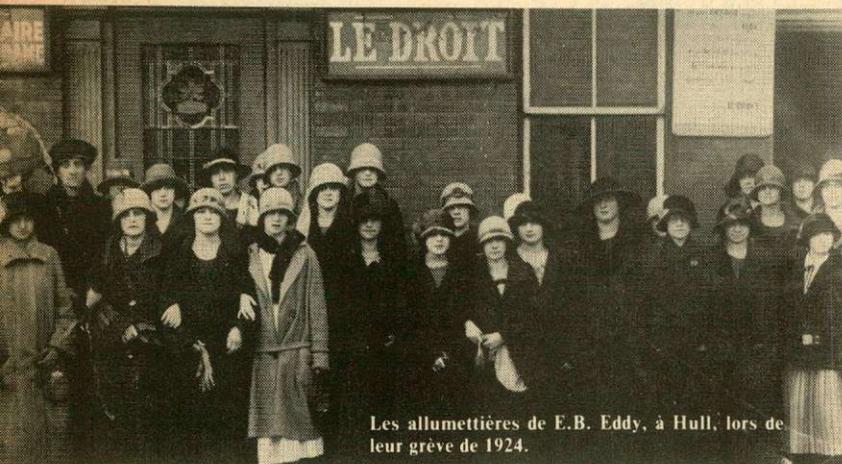


Piqueteur durant la grève à Grand'Mère Shoe, en mars 1968.



Travailleur du transport en commun à Montréal, lors de la grève de 1967.

Soixante ans, mais toujours vert



Les allumettières de E.B. Eddy, à Hull, lors de leur grève de 1924.

Racines.

La profondeur des racines, leur force.
L'arbre est toujours là, debout,
Malgré la bourrasque, les tempêtes.
Racines arrosées, nourries de sueurs,
De larmes. De sang parfois.
Sorel, Arvida, Asbestos, Robin hood...

Soixante ans, mais toujours vert

Les barreaux n'ont pas enfermé la liberté.
Humble, obscur, tenace,
Le lent travail syndical des hommes,
Des femmes, les pieds ancrés au creux
De cette Terre-Québec
Où a poussé, où poussent encore la graine
Incrévable
De l'héroïsme quotidien.
Violence contenue, violence éclatée.
Chaleurs des coudes, brûlures du froid
Devant l'usine fermée.

Soixante ans, mais toujours vert

En mouvement. Dans l'action.
Héritier des temps anciens aussi.
Le présent à bras-le-corps.
Tout ce qui reste à bâtir.
Hier
Aujourd'hui
Demain

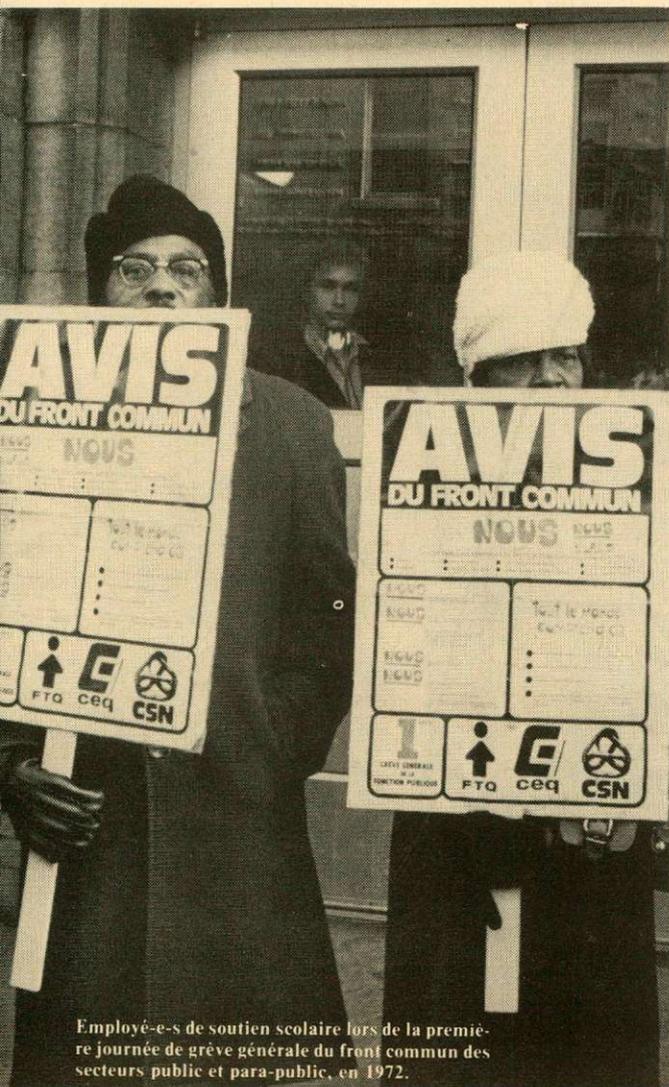


Les mineurs de la St. Lawrence, à Terre-Neuve, entrent au travail.

Soixante ans, mais toujours vert



Le premier congrès de la CTCG, à Hull, en 1921.



Employé-e-s de soutien scolaire lors de la première journée de grève générale du front commun des secteurs public et para-public, en 1972.



Assemblée syndicale des infirmières de l'hôpital St-Luc en septembre 1950.



Assemblée syndicale des travailleurs de Domtar, à East Angus, en 1968.

Comment me débrouiller au Centre Paul Sauvé?

J'arrive au Centre Paul Sauvé. Il faut que je m'habitue aux lieux.

Il y a plusieurs choix qui s'offrent à moi. Au départ, je verrai beaucoup de choses; des décorations, des photographies géantes, des kiosques, une estrade, même un autobus. Vraiment, il faut que je me débrouille. Eh bien voici!

Au départ

Je me retrouve donc sur la patinoire. Sur les bandes, il y a une collection d'immenses photographies qui proviennent des archives de la CSN. Ce sont nos souvenirs qui sont là, nos souvenirs de luttes et de solidarité. En partant de la gauche, et en faisant le tour de la patinoire, de l'intérieur, je revis des moments qui ont marqué notre histoire.

Je m'informe

Dans la première moitié de la patinoire, il y a plus d'une vingtaine de kiosques qui sont tenus par les fédérations suivantes: Métallurgie, Construction, Textile, Commerce, Papier et Forêt, Communications, Enseignants, Affaires sociales, ainsi que Professionnels, Cadres et Salariés. Les services généraux de la CSN tiennent pour leur part des kiosques sur les thèmes suivants: international, front commun, droit au travail, crise économique, conditions de vie, sécurité-santé, condition féminine, droit à l'information, la vérification (à la portée de tous), les grèves, l'organisation, les structures de la CSN.

C'est une occasion de s'informer, de discuter, d'échanger des idées.

C'est pas fini

Vous pensiez que la FESP n'était pas là. Détrompez-vous. Si vous voyez un autobus sur la patinoire du Centre Paul Sauvé, c'est que la FESP est bel et bien là. Bien installée sur la deuxième partie de la patinoire, cet autobus rappellera peut-être des souvenirs à certains travailleurs qui l'ont déjà utilisée en temps de conflit.

Vous êtes sur la grande place, Place CSN. C'est là également que vous verrez l'estrade où aura lieu la veillée du soixantième, samedi à partir de huit heures.

Salle des retrouvailles

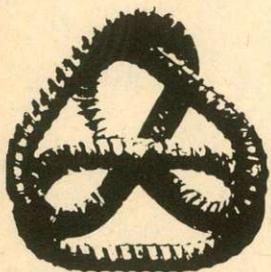
Une autre salle est à notre disposition: c'est la Salle des retrouvailles. Elle est située à droite, en entrant

par l'entrée principale du centre Paul Sauvé. Pour pouvoir circuler entre l'auditorium sportif (la patinoire) et la Salle des retrouvailles, j'aurai pris la précaution de m'être fait estampiller de façon à pouvoir circuler librement entre les deux salles ou encore celles à l'extérieur et revenir. C'est à la Salle des retrouvailles que se tiendront samedi et dimanche, les débats. C'est également là qu'on vous attend pour discuter entre 17 heures et 20 heures samedi.

De l'animation

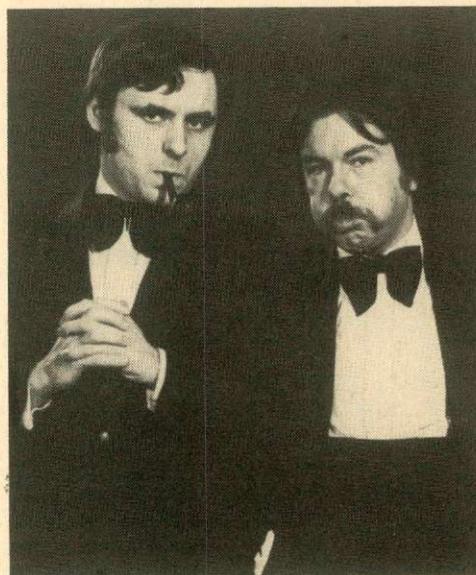
Place CSN, il y aura de l'animation durant l'après-midi. Samedi: des amuseurs publics. Dimanche: un petit café et des musiciens.

Vous êtes bienvenus. Vous êtes chez vous.



CSN

1921 / 1981 / 60^e



Samedi soir à 20 heures, nous connaissons les résultats au 3 octobre de la campagne du fonds de défense professionnelle, à l'occasion d'une soirée à laquelle participeront entre autres Alain Lamontagne et les Mimes électriques (photos), ainsi que Claude Gauthier, Sylvie Tremblay, Jocelyn Bérubé, Michèle Rossignol et Gilles Pelletier.

SAMEDI**ouvert de midi à minuit****exposition**

Une collection de photographies provenant des archives de la CSN et racontant nos 60 ans de luttes et de solidarité. (continuel)

• • •

kiosques

Plus d'une vingtaine de kiosques d'information et d'animation tenus par les fédérations et les services généraux de la CSN. Autant de lieux pour s'informer, s'impliquer, s'organiser. (de 12h à 20h)

• • •

animation

Des amuseurs publics à la Place CSN: Bagu, Daniel le bateleur, Christian Jolicoeur et Soizuck. (dans l'après-midi)

• • •

débat

Un débat dont le thème est la CSN hier: nos conquêtes, nos acquis. Les participants: Madeleine Brosseau, George Dionne, Philippe Girard, Marcel Pepin, Norbert Rodrigue et Pierre Vadeboncoeur. (de 15h à 17h à la Salle des retrouvailles).

• • •

rencontre

Dans la Salle des retrouvailles, après le débat, on s'y retrouve, on discute, on échange. Il y aura un bar qui sera ouvert jusqu'à 20h. Boisson à prix populaires.

• • •

spectacle

La veillée du soixantième. Dévoilement des résultats de la campagne du FDP au 3 octobre. Lecture de textes historiques par Michèle Rossignol et Gilles Pelletier. Spectacle avec Alain Lamontagne, Claude Gauthier, les Mimes électriques, Sylvie Tremblay et Jocelyn Bérubé. (à partir de 20h).

DIMANCHE**ouvert de midi à 18h.****exposition**

Une collection de photographies provenant des archives de la CSN et racontant nos 60 ans de luttes et de solidarité. (continuel)

• • •

kiosques

Plus d'une vingtaine de kiosques d'information et d'animation tenus par les fédérations et les services généraux de la CSN. Autant de lieux pour s'informer, s'impliquer, s'organiser (de 12h à 18h)

• • •

le petit café

Du café et des beignes gratuits pour les couche-tard de la veille, au petit café de la Place CSN. (de midi à 15h)

• • •

animation

De la musique à la Place CSN avec la Petite Fanfare, le clown Dézo, le violoniste Michel Fauvert et le guitariste Pierre Pilon, membres du syndicat de la musique. (dans l'après-midi)

• • •

débat

Un débat dont le thème est la CSN: les perspectives de lutte pour les années '80. Les participants: Nicole Daigle, Pierre Dupont, Serge Forget, Sylvio Gagnon, Céline Lamontagne, Gérald Larose et Norbert Rodrigue.

Le travail humain

UNE SCULPTURE DEVANT LE 1601



Une centaine de militants et de militantes ont assisté, lundi dernier, au dévoilement de la sculpture de l'artiste Roger Langevin, conçue à l'occasion du 60^{ième} anniversaire du mouvement. Installée devant l'édifice de la rue De Lorimier, l'oeuvre d'art est constituée d'hommes et de femmes engagés dans une action solidaire, faite d'efforts et de travail.

Au cours de sa présentation de la sculpture, le secrétaire-général de la CSN, Sylvio Gagnon, a souligné que pour certains, ces hommes et ces femmes, de même que le chaînon adjacent signifiaient l'effort humain pour construire un monde à la mesure de nos aspirations, tandis que pour d'autres cela représentait la lutte pour défaire le mur de l'exploitation. Pour Sylvio Gagnon, l'oeuvre représente la force du mouvement et est l'occasion, non seulement de se trouver beau, mais de se rappeler que nous sommes en quel-



que sorte les héritiers d'une longue tradition démocratique qui place l'intérêt commun au-dessus des intérêts particuliers.

Pour l'artiste Roger Langevin, son oeuvre démontre le langage simple et l'accès facile à la sculpture. Il a souligné que le chef-d'oeuvre réside principalement dans le travail bien fait et qu'à cet égard il estime avoir rempli son rôle.

Il a remercié Pierre Charbonneau et Alphonse Léveillé qui l'ont secondé dans la réalisation de l'oeuvre.

En présence des Anciens

LANCEMENT À QUÉBEC DE L'HISTOIRE DE LA CSN

C'est à Québec, durant le Conseil confédéral, que le livre de l'historien Jacques Rouillard portant sur l'histoire de la CTCC-CSN a été lancé le 24 septembre.

Plusieurs militants s'étaient joints aux Anciens pour souligner cet événement, qui s'est déroulé dans une atmosphère toute fraternelle.

Moins d'une semaine après sa parution, cette Histoire de la CSN fait déjà

Nul doute que cet imposant ouvrage est appelé à devenir un lieu de référence, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du mouve-



ment. Jusqu'à maintenant en effet, les historiens s'étaient très peu penchés sur les travailleurs et leurs organisations pour expliquer l'évolution de la société québécoise et apporter un éclairage neuf sur la naissance et le développement de la lutte ouvrière.

Les diverses manifestations qui entourent les fêtes marquant le soixantième anniversaire de notre mouvement nous font prendre conscience de cette dimension historique, qui est absolument essentielle à une compréhension juste du présent.



sa marque et les témoignages d'appréciation se font nombreux: rigueur dans le traitement des faits et des événements, qualité de la mise-en-pages, intérêt des éléments visuels.



Inauguration de la salle Gérard-Picard

UN HOMME VERTICAL

“Un homme vertical, mais qui avait en plus la faculté de savoir s’étendre à l’horizontale”, a dit de Gérard Picard un ancien de la CSN, devenu juge-en-chef du tribunal du travail, Jean-Paul Geoffroy. Une soirée intime réunissait lundi une trentaine de personnes pour l’inauguration officielle de la salle Gérard-Picard, où se tiennent les réunions de l’exécutif et les conférences de presse. Madame Picard, ses enfants et petits-enfants étaient au rendez-vous avec plusieurs anciens parmi lesquels Pierre Vadeboncoeur, Philippe Girard, Jacques Desmarais, Thérèse Girard. Dans une brève allocution, Norbert Rodrigue avait dit au départ que “la CSN d’aujourd’hui n’était pas le fruit d’une génération spontanée, mais bien celui du labeur de milliers d’hommes et de femmes depuis 60 ans. Gérard Picard demeure une source d’inspiration pour nous tous”. Un buste de l’ancien président a été installé en permanence dans la salle.

Madame Gérard Picard et sa famille ont participé à la fête qui a marqué l’inauguration de la salle Gérard-Picard.



Le scandale de la mousse d'urée formaldéhyde

LA CSN S'IMPLIQUE

Lors du dernier conseil confédéral, tenu à Québec la semaine dernière, la CSN a pris position en faveur des propriétaires de maison (ils sont plus de 50,000 au Québec, dont de nombreuses familles de travailleurs) qui ont fait isoler leur maison à la mousse d'urée formaldéhyde, produit qui, malgré le fait qu'il ait été reconnu et subventionné par le gouvernement fédéral, a été depuis jugé comme étant très dangereux et toxique.

Enquêter dans les lieux de travail

La centrale n'a pas voulu, cependant, limiter son action aux logements privés et aux troubles causés aux familles y habitant. Elle a demandé à tous les syndicats CSN de faire les démarches nécessaires afin de connaître si la mousse isolante d'urée formaldéhyde est présente dans leur milieu de travail ou dans des établissements commerciaux ou publics.

Au gouvernement d'être responsable

La CSN trouve profondément injuste que le gouvernement fédéral ne s'implique pas plus dans ce dossier, lui qui est responsable de la situation. Il devrait, selon notre mouvement, débloquer un fonds de dépannage pour aider les propriétaires à couvrir les frais causés par la M.I.U.F., financer des études plus détaillées sur ce produit ainsi que veiller à ce que les travailleurs qui feront les travaux de réparation soient protégés adéquatement contre les dangers de ce produit.



Au printemps dernier, le journal de Montréal avait fait beaucoup pour faire connaître les torts immenses causés par la M.I.U.F. Nous voyons ici les photos d'une famille qui a dû abandonner sa maison pour aller vivre dans une roulotte. (photo Jacques Bourdon)

Les victimes s'organisent

Jeudi, le 24 septembre dernier, onze comités régionaux de victimes de la mousse d'urée, provenant de Valleyfield, Châteauguay-Mercier, Sorel-Tracy, Ste-Thérèse, Montréal, Joliette, Granby, Thetford-Mines et Victoriaville, auxquels se sont rapidement joints les comités de Buckingham et Shawinigan, ont procédé à la création de la Fédération des comités de victimes de la mousse d'urée formaldéhyde.

défendre avant tout les intérêts des victimes

Voilà la principale résolution de la fédération. Concrètement, cela signifie que les victimes élaboreront une stratégie commune de pressions politiques pour faire connaître et satisfaire leur revendication principale: enlever la mousse empoisonnée des murs de leurs maisons afin de les rendre habitables. De plus, ils entendent s'assurer la participation active des victimes de chacune des régions et soutenir les victimes qui créeront de nouveaux comités là où il n'y en n'a pas encore.

\$10 de solidarité

Les syndicats dont le conflit, grève ou lock-out, dure plus de trois mois font appel au \$10 de solidarité, i.e. qu'ils demandent aux autres syndicats de leur verser chacun au moins \$10 pour soutenir leur lutte.

- Les employé-e-s de **Brooke Bond** sont en grève depuis le 25 mars dernier, essentiellement pour protéger les acquis de leur dernière convention collective. Brooke Bond est une multinationale britannique, producteur des thés et cafés Red Rose et Blue Ribbon ainsi que des fromages Black Diamond, des épices Blue Ribbon, des cubes de boeuf Oxo... La compagnie a d'autres usines au Canada, qui font la production de l'usine de Montréal.

- Les 103 employé-e-s de **Granada TV** sont en lock-out depuis le 25 mai 1981. Ils en sont à leur première négociation. Propriété d'une autre multinationale britannique, Granada Group, qui se spécialise dans la location de téléviseurs, la production de films, les assurances, les restaurants Motorway, etc., ces syndiqué-e-s se battent à peu près sur tous les points.

- Les 70 employé-e-s de **bureau de Domtar**, à Lebel-sur-Quévillon, sont en lock-out depuis le 26 mai 1981. Ils étaient sans contrat depuis le 1er septembre précédent. Ils revendiquent des points que la compagnie a accordé à des travailleurs et travailleuses de ses autres usines.

**appuyons
les syndicats
en grève**

retour au travail à la Noranda

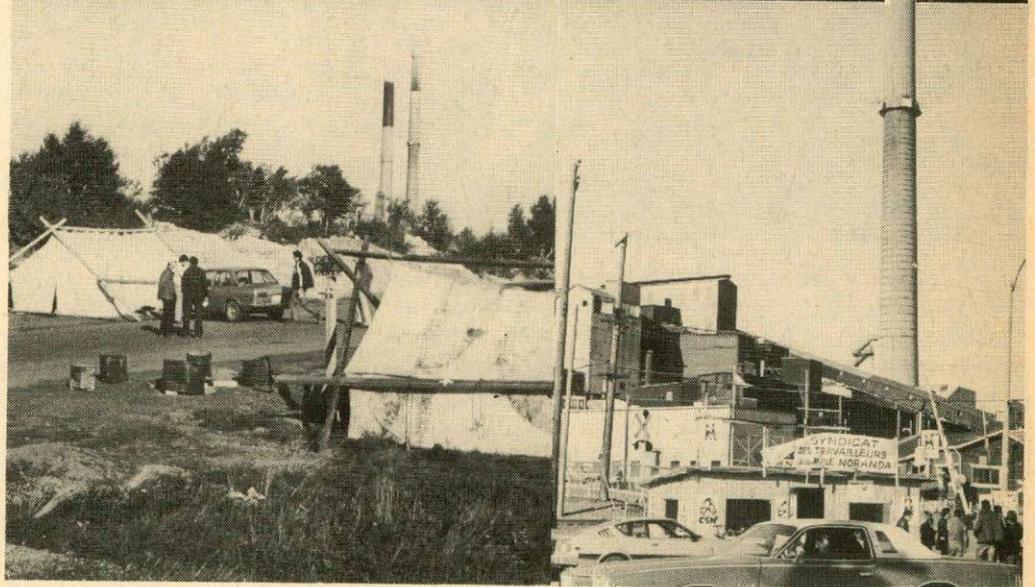
LA GRÈVE AURA DURÉ UNE SEMAINE

Après une semaine de grève, les 850 travailleurs de l'usine Noranda Mammouth ont accepté, dans une proportion de 68%, les dernières offres de la compagnie et ont décidé par le fait même de reprendre le travail. Quelques heures après le vote du vendredi 25 septembre, le syndicat et la compagnie en sont venus à une entente sur le protocole de retour au travail, qui garantit une protection aux grévistes et à leur syndicat.

Les principaux gains portent sur les affaires et le régime de retraite. À la fin du contrat d'une durée de 3 ans, l'employé de la Noranda ayant moins d'un an d'ancienneté verra son salaire actuel passer de \$9,02 à \$14,20 l'heure, tandis que celui possédant 20 ans d'ancienneté aura \$16,95 l'heure en juillet 84, comparativement à \$12,05 actuellement. Ces augmentations tiennent compte de l'application de la clause d'indexation négociée avec la compagnie.

Quant au régime de retraite, la rente mensuelle actuelle passera de \$135 à \$225 en 84, pour ceux ayant 20 ans d'ancienneté, et de \$170 à \$300 pour ceux qui ont travaillé pendant 40 ans à la Noranda.

En ce qui a trait aux horaires de travail, qui constituaient un des principaux points en litige, une formule de compromis a été adoptée. La compagnie s'est engagée à appliquer toute suggestion en vue de changer les horaires de tra-



difier les coûts de production. Cette formule a été proposée par le conciliateur Jean Des Trois-Maisons, au lendemain du déclenchement de la grève, puis entérinée par la compagnie.

Trois ans pour la mobilisation

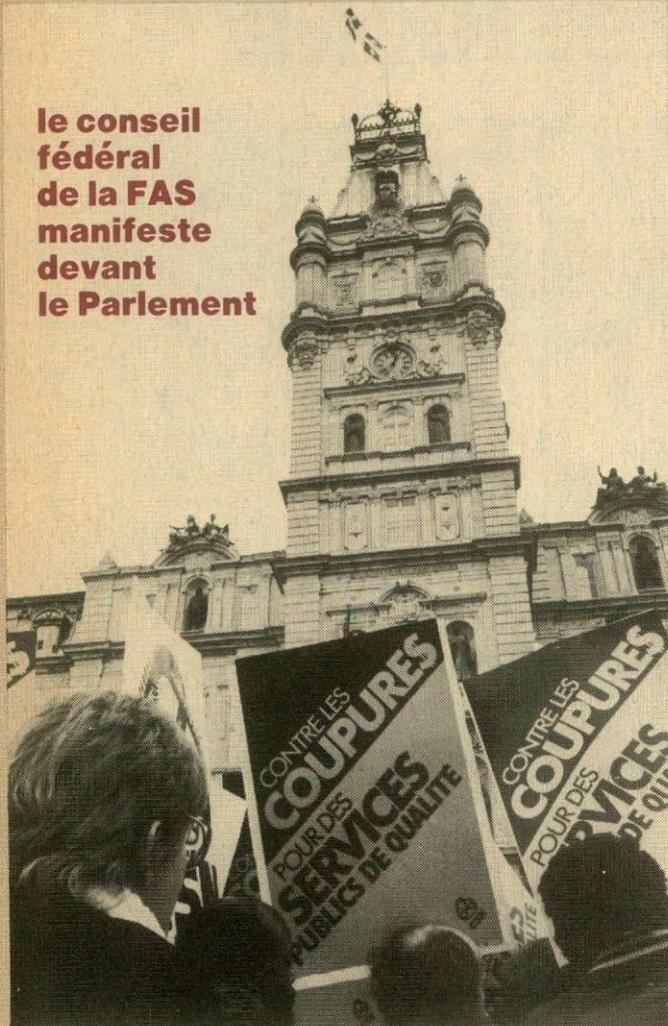
Réagissant aux résultats du vote, les dirigeants du syndicat ont affirmé qu'en dépit du rejet de leur recommandation de poursuivre la grève, le règlement demeurerait honorable.

Au cours des 3 années du contrat, le syndicat s'ap-

pliquera à faire respecter le contrat de travail et à préparer la prochaine ronde de négociation. La question de la santé-sécurité au travail sera primordiale. Les 850 travailleurs en étaient à leur première grève depuis 1954 et leur affiliation à la CSN il y a trois ans, alors qu'ils quittaient les Métallurgistes Unis d'Amérique.

...petites nouvelles...

le conseil fédéral de la FAS manifeste devant le Parlement



Réunis à Québec en conseil fédéral, les délégués de la Fédération des Affaires sociales (CSN) sont allés manifester leur désaccord face aux coupures imposées par le gouvernement dans les budgets des affaires sociales. Les délégué-e-s ont étudié, durant ce conseil, le plan d'action à adopter face à ces coupures, qui pénalisent non seulement les travailleurs et travailleuses touché-e-s, mais tout le peuple, qui voit les services offerts diminuer.

conflits de travail

Le syndicat du personnel de bureau du CÉGEP St-Laurent a tenu mercredi

une journée d'étude pour protester contre le congédiement illégal de la présidente du syndicat. Les autres groupes syndiqués ont appuyé ce geste. Ce syndicat, accrédité depuis octobre 80, négocie actuellement une première convention collective. La direction du CÉGEP avait pris prétexte de l'appui du

syndicat à celui des employés de soutien quant à la lutte entreprise contre les coupures de postes.

...

Le syndicat des chargé-e-s de cours à l'UQAM pourrait se retrouver en grève si les négociations en cours avec l'administration ne débloquent pas rapidement. Les 900 chargés de cours sont sans contrat de travail depuis août 1980. Cette première convention avait été imposée par voie de sentence arbitrale. Dans les présentes négociations, l'administration semble vouloir le pourrissement de la situation: elle a en effet annoncé prévoir une grève pour octobre, et ce dès le 21 août dernier, alors qu'elle refusait de négocier. Le syndicat, quant à lui, désire une première convention négociée. Les chargé-e-s de cours feront le point le 7 octobre, en assemblée générale.

le dans le cadre d'une affiliation à la CSN.

L'annonce de l'accréditation survient en même temps que le jugement du commissaire Adrien Plourde ordonnant à l'employeur de réintégrer dans leurs fonctions avec pleine compensation pour leurs salaires perdus ainsi qu'avec tous leurs droits et privilèges, quatre travailleurs et travailleuses congédiés en avril dernier, parce qu'ils avaient participé à des activités de leur syndicat.

Ces quatre "rescapés" sont Hélène Belleville, le président du syndicat Denis Masson, Alain Stierre, et Jean Lessard. Ce dernier qui avait une première fois déjà perdu son emploi pour activités syndicales au Hilton, confiait à la nouvelle de cette victoire avoir l'impression d'émerger d'un long cauchemar "je vais peut-être commencer à vivre un peu normalement" a-t-il ajouté.



organi-
sation

Une double victoire syndicale chez Vandry à Québec

Les travailleurs de chez Vandry Inc., de Québec, grossiste en matériaux électrique, filiale de la multinationale Union, viennent, après bientôt un an de tentatives, d'obtenir leur accréditation syndica-

Cette semaine, le FDP a versé la somme de \$90,330 La CSN soutient 1,446 grévistes.

...petites nouvelles...



droit au travail

Les travailleurs de la construction de la rive-sud veulent travailler

Les 4,000 travailleurs de la construction de la rive-sud ne veulent pas revivre l'hiver qu'ils ont vécu en 1980, alors que près de 20% d'entre eux étaient en chômage. À certaines places, ce pourcentage a même monté à 50%. Or la situation actuelle, selon le syndicat de la construction de Montréal (CSN), qui représente les travailleurs de la rive-sud, n'est pas plus rose, de sorte que le droit au travail et la sécurité d'emploi ne sont pas pris au sérieux par les gouvernements et les employeurs. Les seuls espoirs de travail résident actuellement dans la construction industrielle alors que c'est dans la construction domiciliaire que se trouve la plus grande source de travail. Cette dernière catégorie de construction est présentement grandement compromise suite à la hausse vertigineuse des taux d'intérêts. Un coup de barre urgent est de plus en plus nécessaire.



nouvelles conventions

La production reprend à la Celanese de Sorel

La fermeture temporaire de la division de tapis Celanese de Sorel démontre une nouvelle fois la nécessité d'adopter une législation contre les fermetures d'usines.

La Celanese a utilisé abusivement une menace de fermeture pour améliorer son pouvoir de vente, ce qui s'encadre dans sa stratégie de réorganiser son capital et de concentrer ses intérêts dans le domaine des produits chimiques. En refusant de se plier aux menaces de la compagnie, le syndicat a déjoué sa stratégie économique.

La vente de l'usine démontre qu'elle est viable économiquement. En vertu de la nouvelle convention collective, les 339 travailleurs obtiennent des augmentations salariales et des conditions de travail légèrement supérieures à celles présentées par la Celanese lors de son offre finale du 21 août dernier.

Ce n'était donc pas les demandes déraisonnées des 339 employé-e-s qui étaient à l'origine de cette fermeture.



la loi et nous

Deux employés, injustement congédiés par la compagnie Ferlac, de Roberval, réclament la somme de \$66,543.18 de cette dernière.

André Gauthier et Mario Guay ont été congédiés le 3 août 1979 et la CSN a alors déposé des plaintes de congédiement illégal. Le commissaire du travail, Gérald Boisclair, a donné raison à la CSN.

La Cie Ferlac, de Roberval, en a appelé de la décision qui a été confirmée. De plus, le commissaire a ordonné la réintégration des deux salariés. Devant la difficulté d'accéder à la syndicalisation, il est tonifiant de constater que les droits des travailleurs ont été reconnus dans cette cause.

...

Après deux jours de lock-out, la ville de Chambly a cédé une entente de retour au travail ainsi qu'une entente pour le renouvellement rétroactif de la convention collective ont été conclues mardi, le 29 septembre. Le syndicat a accepté à l'unanimité ces deux ententes.

C'est une grande victoire pour le syndicat des employés municipaux de Chambly (CSN), notamment au niveau du lock-out puisque les travailleurs

concernés ne subiront aucune perte de salaire pour les deux jours qu'a duré le lock-out.

C'est grâce à une manifestation de solidarité que les travailleurs ont pu obtenir gain de cause devant leur employeur.



nouvelles publi- cations

• **L'histoire de la CSN, 1921-1981**, par l'historien Jacques Rouillard. Ce livre de 336 pages, abondamment illustré, est maintenant en vente, pour les militant-e-s syndicaux-ales dans tous les conseils centraux. \$10.

• **Le rapport du comité de la condition féminine (CSN) 1981** est disponible au centre de documentation de la CSN, 1601, de Lorimier, Montréal. \$2.75

• **L'élan des travailleurs**, le journal du conseil central du Saguenay/Lac St-Jean, vient de publier un numéro spécial portant sur ses activités.

• **Le mouvement action-chômage**, de Montréal, vient de publier son manifeste. Disponible au MAC, 1015 est Ste-Catherine, au coût de \$1.

• **Santé et sécurité au travail: outillons-nous**, un numéro spécial de **elcsc santé**, journal publié à la fédération des elcsc et qui se veut un dossier de sensibilisation pour tous les travailleurs intéressés et sensibilisés à la santé et à la sécurité au travail.

...

La décision de la Cour Suprême

TOUT SE PASSERA MAINTENANT SUR LE SEUL TERRAIN POLITIQUE

*“La décision rendue publique... par la cour suprême du Canada met une fois de plus en lumière l'immense fossé qui peut exister entre ce qui est **LÉGAL** et ce qui est **LÉGITIME**”, a déclaré M. le président de la CSN, Norbert Rodrigue, dans un premier commentaire.*

galiste qui a prévalu à la cour suprême n'est pas de nature à protéger les intérêts fondamentaux du peuple québécois. “Le gouvernement du Québec devra avoir le souci d'élargir ses appuis populaires dans la prochaine ronde qui s'annonce”, a conclu le président.

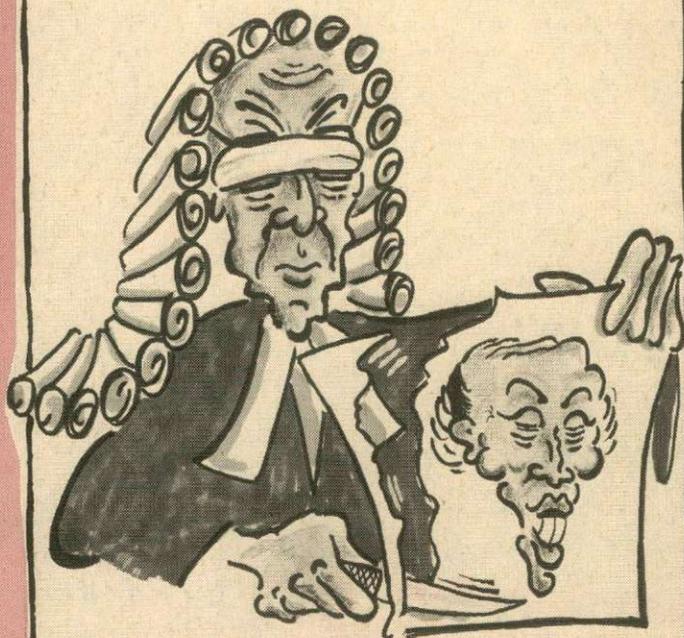


et publicitaire!

“Rien n'est toutefois tranché, a-t-il cependant ajouté, et c'est maintenant sur le seul terrain politique que se videra cette question”.

Selon la CSN, l'approche strictement lé-

CONSTITUTION:
LA COUR A TRANCHÉ!



“MAIS LE PROBLÈME DEMEURE ENTIER...”

PHANEUF

dans ce monde de coupures

Les médecins sont les travailleurs les mieux payés au Canada. C'est ce que révèle les statistiques émises par Statistiques-Canada suite à l'étude des quelques 15 millions de rapports d'impôts de 1979.

Avec un revenu moyen de \$57,533, après leurs dépenses, les médecins devancent les dentistes, qui suivent avec \$51,585, et les avocats avec \$44,660.

À l'autre bout, les artistes ont un revenu de \$8,224, soit \$2,000 de plus que les retraités.

Quant à la ville ayant le plus haut revenu moyen, il s'agit de Markham, en banlieue de Toronto, avec \$16,461.

L'équipe nouvelles csn

Jeanne Belzil, Jean-Noël Bilodeau, Guy Ferland, Louise Filteau, Jacques Gauthier, Pierre Gauvin-Évrard, Henri Jalbert, Luc Latraverse, Bérangère Marchand, Jean-Pierre Paré, Michel Rioux et André Sauvé.

collaboration:
Jean-Marc Phaneuf,
Hélène Rochon,
Guy Rosa,

nouvelles csn, organe officiel de la CSN, paraît tous les lundis à l'intention des travailleurs et des travailleuses.